

**TRS2150 – Analyse des mouvements sociaux
et action collective en travail social (Groupe 40)
École de travail social - UQAM
Automne 2017**

Chargée de cours : Isabelle Morissette

Courriel : morissette.isabelle.2@uqam.ca

Rencontres sur rendez-vous

Horaire du cours : Jeudi 18h-21h, du 7 septembre au 14 décembre 2017

Local : V-1430

DESCRIPTION OFFICIELLE

Ce cours se propose de poser les jalons qui permettent de mieux comprendre les enjeux qui traversent les formes actuelles d'action collective et leur articulation aux mouvements sociaux contemporains, tels le mouvement des femmes, écologique, pour la paix, altermondialiste, ou tout autre mouvement qui favorise l'émancipation. Il s'articule d'abord autour des principales théories qui fondent l'action collective et ces mouvements au Québec et dans le monde. Il vise aussi à permettre de développer une lecture critique de l'engagement citoyen en regard des contraintes qui entourent la participation démocratique dans un monde globalisé. Un certain nombre d'illustrations seront présentées afin de mieux saisir la portée ainsi que les limites de ces pratiques et leur impact sur le travail social d'aujourd'hui.

OBJECTIFS ET THÈMES

1. Initier à l'analyse de plusieurs mouvements sociaux ainsi que de mobilisations collectives au Québec et ailleurs afin d'en dégager les implications sur les pratiques d'action collective en travail social :

- Mouvements populaires, ouvriers, anarchistes et de défense des droits sociaux.
- Mobilisations en économie sociale et crédit communautaire.
- Les mouvements identitaires : des femmes, écologistes, pacifistes, homosexuels, etc.
- Les mobilisations altermondialistes, transidentitaires, techno-militantisme, mobilisation des savoirs, etc.

2. Introduire et fournir des éléments théoriques et méthodologiques à la compréhension de la dynamique des mouvements sociaux, action collective et conflits :

- Introduction aux courants théoriques européens et américains sur les mouvements sociaux et aux grands courants théoriques de l'analyse des mouvements sociaux ;

NB : Ce plan de cours a été d'abord préparé et rédigé par la professeure Sylvie Jochems (professeure-pivot pour ce cours). Au cours des sessions, des éléments ont été ajoutés ou modifiés en collaboration avec les différentes personnes chargées de cours l'ayant enseigné, notamment Rébecca Beauvais, Mickael Chacha Enriquez, Marc-André Houle, Marie-Ève Gauvin, Jean-Vincent Bergeron-Gaudin.

- Étude des notions théoriques qui permettent de comprendre les débats en analyse des mouvements sociaux : sens et formes des mobilisations, sociétés industrielles et postindustrielles.
- Produire, en équipe de travail et individuellement, des analyses de phénomènes ou groupes reliés aux mouvements sociaux et à l'action collective qui illustreront, entre autres choses, les notions et questions abordées en classe et dans les lectures.

3. Illustrer la complexité des conflits, des mouvements sociaux et des formes d'action collective par l'analyse des rapports entre les individus, les groupes, les médias, l'État et les différentes institutions :

- Rôle des médias et transformation sociale ;
- La place de l'identité et des alliances dans les mobilisations ;
- La place du citoyen et les liens entre dispositifs institués de participation et mobilisations citoyennes ;
- Amorcer une réflexion sur l'usage des technologies de l'information et de communication (TIC) par les mouvements sociaux.

4. Étudier des phénomènes ou groupes reliés aux mouvements sociaux et l'action collective :

- Analyse critique d'une entrevue avec une personne qui a participé à une mobilisation ;
- Au fil de la session, suivre et s'intéresser à l'actualité et ses liens avec l'action collective et les mouvements sociaux ;
- Échanger, partager et réfléchir aux formes de mobilisation vécues par les membres du groupe ;
- Étude de figures de cas (matériel audio-visuel, conférence, etc.).

INTRODUCTION

Une chose est certaine : les mouvements sociaux sont une constante de la vie sociale mais ils sont aussi un phénomène sans cesse changeant. Ils sont ces mouvements qui prennent leur énergie dans les conflits, les malaises sociaux et culturels (Neveu, 2002 : 114). Ils peuvent aussi faire émerger des solidarités collectives trop longtemps flouées sous les eaux tumultueuses en apparence de paix sociale. On ne pourrait donc imaginer l'histoire d'une société sans les remous qu'ont suscités les luttes ouvrières et étudiantes, les mobilisations pour la justice sociale ou encore les actions répétées de ces féministes qui revendiquent l'égalité en droits et en faits entre les hommes et les femmes.

Les mouvements sociaux sont ni plus ni moins que des acteurs collectifs capables d'identifier et d'analyser les problèmes sociaux. Ils sont doués de raison. Ils conçoivent leurs objectifs, formulent leurs projets et surtout les expérimentent pour tenter de corriger ces problèmes sociaux. Autrement dit, bien que les mouvements sociaux mettent le plus souvent en avant scène des acteurs sociaux révoltés et indignés qui dénoncent des injustices, des oppressions et des exclusions, ils sont aussi ces marchands de rêves, de projets et d'espoir de l'avènement d'un monde meilleur. Ces acteurs sociaux portent et proposent une «prose du monde» (Foucault, 1966). Les uns militent pour une société sans classe ou un Québec sans pauvreté. D'autres encore s'activent à convaincre qu'«un autre monde est possible» : un monde solidaire, écologiste, féministe et altermondialiste.

Cependant, tous ces acteurs sociaux n'emploieront pas les mêmes stratégies et moyens pour mener à terme leur plan ou leur projet. Certains opteront pour une action locale, d'autres pour une action

plus globale. Tous n'investiront pas à la fois les arènes politiques, juridiques ou culturelles. On a vu par ailleurs que des mouvements se sont orientés vers l'institutionnalisation de leurs revendications alors que d'autres ont délibérément exclus cet objectif de leurs plates-formes de revendication. En outre, plusieurs seront confrontés à des choix moraux et éthiques déchirants lorsqu'il s'agit de la possibilité de recourir à la violence, par exemple. Aussi, pour le moins que l'on puisse dire, les méthodes d'action collective sont aussi révélatrices du sens que les acteurs sociaux accordent à leur mouvement.

Par conséquent, pour saisir l'influence des mouvements sociaux dans l'histoire des sociétés, la société québécoise en l'occurrence, le sens et la forme des actions collectives semblent être deux dimensions à articuler tout en tenant compte de leur contexte historique et politique.

Cela dit, l'étude des mouvements sociaux vous donne l'occasion d'élargir vos horizons disciplinaires en puisant des connaissances en sociologie, en sciences politiques, en philosophie, en anthropologie ou en histoire. Bien sûr, vous étudiez en travail social. Mais, l'étude du lien social au regard du champ de la mobilisation et de l'action collective recoupe plusieurs disciplines pour mieux construire son cadre d'analyse (et sa praxis!).

FORMULE PEDAGOGIQUE

Les personnes inscrites au cours TRS2150 vont s'initier à l'étude de l'action collective en apprivoisant les principales théories des mouvements sociaux. Le cours sera aussi l'occasion de souligner l'émergence de nouveaux mouvements, ou à tout le moins de renouvellement des pratiques d'action collective, et des caractéristiques, formes, contextes qui s'y rattachent aujourd'hui. Pour ce faire, des connaissances issues de l'histoire, de la science politique, de la sociologie, entre autres, seront utilisées dans le cadre du cours, cependant, nous mettrons en lumière les liens qui unissent le travail social à ces disciplines et théories. Tout au long de la session, nous travaillerons à faire le pont entre la pratique du travail social, tant dans ses dimensions d'intervention auprès des communautés que d'intervention auprès des individus, familles, groupes, etc., avec les théories et thématiques étudiées. Par ailleurs ce cours vous invite à faire des liens avec d'autres cours que vous avez suivis ou que vous suivrez sous peu : « Mobilisation et action collective en travail social », « Pratiques des organismes communautaires », « Politiques sociales et intervention sociale », « Théories et travail social » pour ne nommer que ceux-là plus particulièrement. Ainsi il est plus qu'à propos de questionner, mettre en pratique, mettre en avant les connaissances et compétences apprises dans ces autres cours afin d'enrichir et de stimuler la réflexion et la participation en classe. Ce tour d'horizon des théories et des enjeux actuels qui traversent l'action collective et les mouvements sociaux contemporains, nous permettra de mieux appréhender le rôle, l'importance et l'actualité du travail social en lien avec les comportements, les changements politiques, économiques, et sociaux, ainsi que les institutions qui y sont rattachées.

Votre présence soutenue aux cours s'avère très importante puisque votre participation fait partie intégrante de la démarche d'apprentissage. De plus, il est très important de vous préparer à chaque cours, par le biais de lectures ou d'exercices.

Concrètement, la démarche pédagogique comprendra : des cours magistraux accompagnés de discussions ; le suivi de l'actualité ; des échanges et du travail en petits groupes ; du matériel audiovisuel ; des ateliers pratiques ; des mises en situation, des études de cas ; des formations et/ou conférences ; utilisation de Moodle ; l'analyse d'une entrevue ; l'examen-synthèse.

ENVIRONNEMENT DE CLASSE

L'enseignante agira comme personne-ressource auprès du groupe tant au niveau du contenu théorique que de la création d'un lieu (classe) propice à l'acquisition de savoir, savoir-être, et savoir-faire. Dans la mesure du possible (nous sommes nombreux !), l'enseignante tiendra compte du champ expérientiel de l'ensemble du groupe afin de favoriser des apprentissages pertinents, adaptés mais surtout des échanges et des réflexions stimulantes. Si l'enseignante agit comme personne-ressource dans la dynamique du cours, chacun des membres du groupe devient responsable de son propre processus d'apprentissage ainsi que du processus collectif d'apprentissage. Afin de permettre l'acquisition et l'intégration de connaissances, une dynamique stimulante et respectueuse, un climat propice à la participation, aux discussions ouvertes et de la collaboration seront fortement encouragés.

MATÉRIEL OBLIGATOIRE

- Morissette, Isabelle (automne 2017). *Recueil de textes du cours TRS2150, groupe 40* : « Analyse des mouvements sociaux et action collective en travail social », École de travail social, Université du Québec à Montréal. Achat à la Coop-UQAM.
- Morissette, Isabelle (automne 2017). *Site Moodle du cours TRS 2150, groupe 40*. École de travail social, Université du Québec à Montréal. [Disponible en ligne uniquement aux étudiantEs inscritEs à ce cours : <http://www.moodle.uqam.ca/>]

CONTENU PEDAGOGIQUE

BLOC I : LES MOUVEMENTS POPULAIRES, L'OPPRESSION ET LA LUTTE DES CLASSES SOCIALES

Exemple(s) à l'étude : L'éducation populaire au Québec, le Front commun des personnes assistées sociales du Québec (FCPASQ).

Théorie à l'étude : Principalement, la théorie de l'oppression de Paulo Freire et l'analyse socialiste. La philosophie anarchiste.

BLOC II : LA MOBILISATION DES RESSOURCES ET LES MOBILISATIONS SOCIO-ÉCONOMIQUES COMMUNAUTAIRES

Exemple(s) à l'étude (*à confirmer*) : Le Chantier de l'Économie sociale et/ou Le mouvement communautaire de «services».

Théorie à l'étude : La théorie de la mobilisation des ressources (Courant américain).

BLOC III : LES «NOUVEAUX» MOUVEMENTS SOCIAUX ET LES MOBILISATIONS IDENTITAIRES

Exemple(s) à l'étude (*à confirmer*) : Le mouvement des femmes, autochtone et/ou écologiste.

Théorie à l'étude : la théorie des nouveaux mouvements sociaux (Courant européen).

BLOC IV : POSTMODERNISME ET NOUVELLES MOUVANCES SOCIALES

Exemple(s) à l'étude (à *confirmer*) : Le mouvement LGBTQ+, altermondialisme et/ou le techno-militantisme.

Théorie à l'étude : Analyse des cadres, introduction aux perspectives postmodernes liées aux mouvances sociales.

CALENDRIER

Note : Ce calendrier peut changer en cours de session

Sem	Date	Contenu / conférences	Lectures	Tâches/Évaluations
1	7 sept	Présentation du plan de cours Concepts : contexte, sens et formes Action collective et mouvement social	Mathieu, 2004	Achat recueil de textes Visite Moodle
2	14 sept	Bloc 1 : Mouvements populaires, oppression et lutte des classes sociales 21 sept : Yann Tremblay-Marcotte, du FCPASQ	Morazain et Pucella, 1988 Freire, 1977 RÉPAC, s.d. Kruzynski et Sévigny, 2005	Entente modalités d'évaluation
3	21 sept			
4	28 sept			Remise du plan de travail (10%)
5	5 oct	Bloc 2 : Mobilisation des ressources et mobilisations socio-économiques communautaires Synthèse des blocs 1 et 2 Travail sur l'analyse de l'entrevue	Mathieu, 2004 D'Amours, 2006	Remise Suivi actualité (10% gr. 1)
6	12 oct			
7	19 oct			Remise Suivi actualité (10% gr. 2)
8	26 oct	Semaine de lecture		
9	2 nov	Bloc 3 : « Nouveaux » mouvements sociaux (NMS) et mobilisations identitaires	Neveu, chap. 5 et 6 Compléments via Moodle Petrella, 1996 Boltanski et Chiapello, 1999	Remise du travail d'équipe (40%)
10	9 nov			Remise Suivi actualité (10% gr. 3)
11	16 nov	Bloc 4 : Postmodernisme, analyse des cadres et nouvelles mouvances sociales	Boisvert, 1995 Contamin, 2009 Lamoureux, 2008 Goldenberg et Proulx, 2011	
12	23 nov			Évaluation de l'enseignement
13	30 nov			Remise Suivi actualité (10% gr. 4) Accès aux questions préparatoires exam.
14	7 déc	Blocs 1 à 4 : synthèse des différents cadres d'analyse théorique.		
15	14 déc	Examen de fin de session		(40%) Examen

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Exigences du cours

A. Analyse critique d'une entrevue	50%	
Remise du sujet	10%	28 septembre 2017
Travail rédigé	40%	2 novembre 2017
B. Suivi actualité	10%	
		5 octobre (groupe 1)
		19 octobre (groupe 2)
		9 novembre (groupe 3)
		30 novembre (groupe 4)
C. Examen-synthèse	40%	
		14 décembre 2017

A. Analyse critique d'une entrevue : travail en équipe (50%)

Contenu : a) Remise du sujet, du plan de l'entrevue et du travail (10%) ; b) Remise du travail rédigé (40%) : Description et analyse du contexte, du sens et des formes d'une mobilisation à laquelle la personne interviewée a participé. Lien entre l'entrevue et les définitions des concepts « action collective » et « mouvement social ». Réflexion critique des étudiantEs à l'égard de l'engagement social de la personne interviewée et du mouvement étudié.

Précisions sur le travail : 8 à 10 pages de texte à 1,5 interligne, police de caractère Times new roman 12 points (bibliographie en sus), pénalité maximale de 10% de la note pour l'orthographe, références bibliographiques (et Web) obligatoires et complémentaires. Remise du formulaire de consentement volontaire *obligatoire* (disponible sur Moodle). Travail réalisé idéalement en équipe (max 5 personnes).

Remise : LES RETARDS sans motifs majeurs ou ententes préalables seront pénalisés à raison de 5% de la note par jour.

B. Suivi de l'actualité (10%)

Contenu : Justification claire de la correspondance entre la définition d'un mouvement social/action collective et l'événement de l'actualité ; pertinence des liens établis avec le contenu vu en classe.

Précisions sur le travail : Remettre l'article de presse et une page de texte à 1,5 interligne, police de caractère Times new roman 12 points. Travail individuel. Pénalité maximale de 10% de la note pour l'orthographe, 5% de la note par jour pour les retards sans entente préalable.

C. Examen en classe (fin de session) (40%)

Contenu : Des questions préparatoires relatives aux notions étudiées dans le cadre des blocs I, II, III et IV de ce cours vous seront soumises sur Moodle pour vous préparer à l'examen.

Réalisation : Un examen à développement s'effectuera en classe à la dernière séance de la session (15^e cours soit jeudi 14 décembre 2017). Les notes de cours et recueil de textes sont permis. Par contre, aucun ordinateur personnel ou autre technologie de communication (téléphones intelligents, tablettes, etc...) ne sera autorisé.

RÈGLEMENTS



Règlement 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail aux fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis aux fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du [Règlement no 18](#)

Vous pouvez consulter sur le site r18.uqam.ca des capsules vidéos qui vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.

Par ailleurs, le Service des bibliothèques a conçu une page Web sur le plagiat à l'adresse suivante : www.bibliotheques.uqam.ca/recherche/plagiat/. Sur ce site, vous y trouverez de nombreuses informations pertinentes qui permettront d'éviter le plagiat.

Évaluation du travail en équipe :

Selon le règlement no 5, article 7.4.e

« l'évaluation de l'étudiante, l'étudiant dans un cours utilisant le travail d'équipe doit attester l'atteinte des objectifs du cours par chaque étudiante, étudiant, de sorte que la notation finale demeure individuelle, quelle que soit la forme de production requise par le cours. Toutefois, une partie de l'évaluation et de la notation peut être commune pour les membres d'une équipe; dans ce cas, l'entente d'évaluation devra avoir déterminé les modalités d'attribution d'une partie de la note pour la contribution collective.

Politique d'accès aux travaux et aux examens, règlement 7.5 :

L'étudiante, l'étudiant a le droit de consulter la copie corrigée de ses travaux et examens et d'accéder aux informations relatives à son évaluation et à sa notation. Les facultés établissent une procédure à cet égard. Cependant, l'Université n'est pas tenue de remettre à l'étudiante, l'étudiant les travaux effectués ou les copies

d'examens soumises par ce dernier dans le cadre d'un cours, laissant à la discrétion de chaque professeur, professeur, chargée de cours, chargé de cours, maître de langues, de rendre à l'étudiante, l'étudiant les travaux et copies d'examens après correction ou de les conserver, ou de les détruire après une période minimale de six mois suivant la remise de la note au Registrariat. En cas de contestation de la note, les travaux et copies d'examen doivent être conservés.

Les travaux qui n'ont pas la forme exclusive d'une production écrite (ex.: sculpture, vidéocassette, appareil scientifique, etc.) doivent être remis aux étudiantes, étudiants qui les réclament, selon les modalités établies par l'entente intervenue au début du cours (art.7.9), à l'intérieur d'une période maximale de six mois. Lorsque la production (travail écrit ou autre) est collective, une entente particulière entre la responsable, le responsable du cours et l'équipe concernée identifie la personne à qui le travail collectif sera remis, le cas échéant.

Il est également recommandé de prendre connaissance de la **Politique verte de l'École de travail social** : http://www.travailsocial.uqam.ca/Page/virage_vert.aspx

Politique 16 sur le harcèlement sexuel

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement :

514-987-3000, poste 0886

<http://www.harcelement.uqam.ca>

Étudiants ayant une déficience de type visuelle, auditive, motrice, trouble d'apprentissage, trouble du déficit de l'attention, trouble envahissant du développement et trouble de santé mentale

Les étudiants qui ont une lettre d'*Attestation des mesures d'accommodements académiques* obtenue auprès d'un conseiller de **l'Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ASESH)** doivent rencontrer leur professeur au début de la session afin que des mesures d'accommodement en classe ou lors des évaluations puissent être mises en place. Ceux qui ont une déficience mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter l'**ASESH** au 514-987-3148 ou se présenter au local J-M870 le plus tôt possible.

ÉCOLE DE TRAVAIL SOCIAL
CANEVAS DE BASE POUR LA NOTATION LITTÉRALE (Janvier 2004)

% du résultat		100%	50%	40%	30%	25%	20%
Excellent	A+	4.3	2.15	1.72	1.29	1.07	0.86
	A	4.0	2.00	1.60	1.20	1.00	0.80
	A-	3.7	1.85	1.48	1.11	0.92	0.74
Très bien	B+	3.3	1.65	1.32	0.99	0.82	0.66
	B	3.0	1.50	1.20	0.90	0.75	0.60
	B-	2.7	1.35	1.08	0.81	0.67	0.54
Bien	C+	2.3	1.15	0.92	0.69	0.57	0.46
	C	2.0	1.00	0.80	0.60	0.50	0.40
	C-	1.7	0.85	0.68	0.51	0.42	0.34
Passable	D+	1.3	0.65	0.52	0.39	0.32	0.26
	D	1.0	0.50	0.40	0.30	0.25	0.20
Échec	E	0	0	0	0	0	0

* * * * *

GRILLE DE CONVERSION DE NOTE NUMERIQUE EN NOTE LITTÉRALE (Le 27
mars 2007)

		100	50	40	30	25	20
Excellent	A+	94,0 à 100	47 à 50	38 à 40	29 et 30	24 et 25	19 et 20
	A	90,0 à 93,9	45 et 46	36 et 37	27 et 28	23	18
	A-	86,0 à 89,9	43 et 44	35	26	22	-
Très bien	B+	82,0 à 85,9	41 et 42	33 et 34	25	21	17
	B	78,0 à 81,9	39 et 40	31 et 32	24	20	16
	B-	75,0 à 77,9	38	30	23	19	15
Bien	C+	71,0 à 74,9	36 et 37	29	22	18	-
	C	68,0 à 70,9	34 et 35	27 et 28	21	17	14
	C-	65,0 à 67,9	33	26	20	-	13
Passable	D+	62,0 à 64,9	31 et 32	25	19	16	-
	D	60,0 et 61,9	30	24	18	15	12
Échec	E	59,9 et moins	29 et -	23 et -	17 et -	14 et -	11 et -

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

- BOISVERT, Yves (1995). *Le postmodernisme*, Montréal, Éditions du Boréal, 123 pages.
- BOLTANSKI, Luc et Eve CHIAPELLO (1999). *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 843 pages.
- CARDON, Dominique et Fabien GRANJON (2010). *Médiactivistes*, Paris, Presses SciencesPo., 148 pages.
- CASTELLS, Manuel (1998 ; 1999). *L'ère de l'information*, tomes 1, 2 et 3, Paris, Fayard.
- CEFAÏ, Daniel (2007). *Pourquoi se mobilise-t-on ?*, Paris, Mauss/ Découverte, 727 pages.
- D'AMOURS, Martine (2006). *L'économie sociale au Québec : cadre théorique, histoire, réalité et défis*, Montréal, Éditions Saint-Martin, 150 pages.
- DE WARESQUIEL, Emmanuel (ed) (1999). *Le siècle rebelle. Dictionnaire de la contestation au xx^e siècle*, Paris, Éditions Larousse.
- DOUCET, Laval et Louis FAVREAU (dir). (1991). *Théories et pratiques en organisation communautaire*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 464 pages.
- DUPERRÉ, Martine (2004). *L'organisation communautaire : la mobilisation des acteurs collectifs*, Collection Travail social, Québec, Les Presses de l'université Laval, 130 pages.
- DUPUIS-DÉRI, Francis (2008). *Québec en mouvements. Idées et pratiques militantes contemporaines*, Montréal, Lux éditeur, 276 pages.
- DUVAL, Michelle, Annie FONTAINE, Danielle FOURNIER, Suzanne GARON, et Jean-François RENÉ (2004). *Les organismes communautaires au Québec*, Montréal, Gaëtan Morin éditeur, 164 pages.
- FARRO, Antimo L. (2000). *Les mouvements sociaux : diversité, action collective et globalisation*, Collection Politique et Économie, Montréal, les Presses de l'université de Montréal, 260 pages.
- FILLIEULE, Olivier & PÉCHU, Cécile (1993). *Lutter ensemble : Les théories de l'action collective*, collection Logiques Politiques, Paris, L'Harmattan, 221 pages.
- FREIRE, Paulo. (1974). *Pédagogie des opprimés*, Paris, Maspéro, 205 pages.
- GUBERMAN, Nancy, Jocelyne LAMOUREUX, Jennifer BEEMAN, Danielle FOURNIER, et Lise GERVAIS (2004). *Le défi des pratiques démocratiques dans les groupes de femmes*, Montréal, Éditions Saint-Martin, 252 pages.
- ION, Jacques (1997). *La fin des militants ?* Paris, Éditions ouvrières, Enjeux de société, 124 pages.
- KLEIN, Juan-Luis, Pierre-André TREMBLAY et Hugues DIONNE (sous la direction de) (1997). *Au-delà du néolibéralisme. Quel rôle pour les mouvements sociaux?*, Collection études d'économie politique Québec, Presses de l'université du Québec, 218 pages.
- LYOTARD, Jean-François (1979). «Introduction», dans *La condition postmoderne*, Collection critique, Paris, Les éditions de Minuit, , p. 7-9.
- MATHIEU, Lilian (2004). *Comment lutter ? Sociologie et mouvements sociaux*, Paris, Textuel, 206 pages.
- NEVEU, Erik (2011). *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, Éditions La Découverte, 127 pages.
- OLSON, Mancur (1983). *Grandeur et décadence des nations*, Paris, Éditions Bonnel, 352 pages.
- PANET-RAYMOND, LAVOIE et JOCHEMS (2012). Chap. 6 « Les communications », dans Panet-Raymond et Lavoie (dir). *La pratique de l'action communautaire*, 3^e édition, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 229-288.
- PETRELLA, Riccardo (1996). *Le bien commun. Éloge de la solidarité*, Charleroi, Éditions Labor, 93 pages.
- SHRAGGE, Eric (2006) *Action communautaire : dérives et possibles*, Montréal, Éditions Écosociété, 242 pages.
- SOMMIER, Isabelle (2003). *Le renouveau des mouvements contestataires à l'heure de la mondialisation*, collection Champs, Paris, Flammarion, 343 pages.
- ST-HILAIRE, Colette (2006). «Planète queer et politiques de la multitude», *Conjoncture*, vol. Hiver/printemps, no 41-42, pp. 13-32. En ligne. <http://trempep.uqam.ca/conjonctures/> .
- THÉVENOT, Laurent (2006). *L'action au pluriel. Sociologie des régimes d'engagement*, Paris, La Découverte, 310 pages.
- TOURAINÉ, Alain (1978). *La Voix et le Regard*, Paris, Éditions du Seuil, 309 pages.